



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati,
ministre de la Culture

**Signature d'une promesse de bail emphytéotique de l'Hôtel
Mezzara**

Paris, 16^e arrondissement
Vendredi 25 juillet 2025

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Ministre, cher Benjamin Haddad,

Monsieur le maire, cher Jérémy Redler,

Madame l'adjointe à la Culture, chère Karen Taieb,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le directeur général de la caisse des dépôts, cher Olivier Sichel,

Monsieur le secrétaire général, cher Luc Allaire,

Monsieur le directeur général des patrimoines et de l'architecture, cher Jean-François Hébert,

Monsieur le directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris, cher Hugues Bied Charreton,

Messieurs les présidents d'établissements culturels, chers Christophe Leribault, Sylvain Amic et Julien Bargeton,

Monsieur le président de la société Fabelsi, cher Fabien Choné,

Monsieur le président du cercle Guimard, cher Nicolas Horiot,

Chers partenaires,

Chers amis,

Mesdames et Messieurs,

Il était temps ! Il était temps d'acter la nouvelle vie de cet Hôtel Mezzara, l'un des plus précieux symboles de l'Art nouveau en France.

Ce chef-d'œuvre conçu par Hector Guimard au début du 20^e siècle s'apprête à retrouver son éclat, après une longue période d'inoccupation.

Trop longtemps ignoré, parfois même mal compris, l'Art nouveau est aujourd'hui considéré comme un mouvement précurseur majeur du 20^e siècle.

Ce mouvement est né de la volonté de remettre la nature au centre de l'Art et du Beau, de réconcilier l'art et l'usage quotidien, d'abolir la frontière entre la ligne et la fonction. Il

constitue une part essentielle de notre héritage artistique sur le double plan de l'architecture et des arts décoratifs.

Il reste particulièrement lisible dans le paysage parisien et mérite de disposer d'un lieu dédié pour en présenter au public toute sa richesse et son influence durable sur l'histoire de l'art.

Et s'il ne fallait citer qu'un nom pour incarner l'Art nouveau à la française, ce serait sans aucun doute Hector Guimard. À Paris, son œuvre ne se résume pas aux célèbres entrées de nos bouches de métro. Elle s'exprime dans chaque courbe, chaque ferronnerie, chaque détail mobilier de son œuvre. L'Hôtel Mezzara en est un exemple magistral.

L'hôtel est d'ailleurs classé au titre des monuments historiques, tout comme le mobilier de sa salle à manger, conçu spécifiquement pour ce lieu par Hector Guimard en 1912 et aujourd'hui affecté d'une servitude de maintien dans les lieux.

L'État, à travers sa politique immobilière et en lien étroit avec le ministère de la Culture, a toujours eu à cœur de protéger, de restaurer, mais aussi de faire vivre les bâtiments singuliers, comme cet hôtel particulier.

Signer aujourd'hui la promesse d'un bail emphytéotique de 50 ans pour cet hôtel particulier – avec vous - cher Monsieur Choné – vise à valoriser et préserver dans la durée cet hôtel. Mais surtout une façon de le faire revivre en tant que musée consacré à Guimard et à l'Art nouveau.

Ce musée, situé au cœur du 16^e arrondissement, viendra combler un vide dans l'offre culturelle parisienne. Il offrira un lieu vivant d'immersion, de découverte, intégré dans la vie culturelle du quartier. Un musée à taille humaine, dans un écrin authentique, qui permettra à chacun – Parisiens, visiteurs, scolaires, passionnés – de redécouvrir l'univers d'Hector Guimard et plus largement le foisonnement et l'influence de l'Art nouveau en France et en Europe.

Il reste du chemin à parcourir avant la réalisation de ce projet ambitieux porté et financé par la société Fabelsi. Mais je sais que vous serez, cher Fabien Choné, au rendez-vous début 2028.

Dès aujourd'hui, un travail étroit est engagé avec la DRAC Île-de-France, afin de garantir la qualité de la restauration dans le respect des règles patrimoniales. L'acte définitif du bail emphytéotique de valorisation, qui interviendra dans les prochains mois, viendra consacrer –

j'en suis sûre - cette collaboration étroite et rigoureuse entre l'État, la société Fabelsi et la caisse des dépôts et consignations qui s'engage dans ce projet.

Cette démarche est exemplaire. Elle montre qu'il est possible de mettre en valeur notre patrimoine en s'appuyant sur des partenariats exigeants, portés par des entrepreneurs qui partagent notre vision de l'intérêt général en matière culturelle.

Elle montre aussi que les baux emphytéotiques, loin d'être de simples outils juridiques, sont aujourd'hui de véritables leviers de dynamisation du patrimoine. Ils permettent à l'État de conserver la propriété des lieux, tout en donnant à des projets privés le temps et la stabilité nécessaires pour développer une ambition culturelle durable.

Aujourd'hui, c'est une renaissance que nous célébrons. Car un monument sans usage, c'est un patrimoine qui se meurt. Demain, l'hôtel Mezzara renouera avec une activité, ses pièces seront à nouveau parcourues, ses objets et décors admirés. C'est la meilleure garantie de sa préservation. Le patrimoine est vivant, il fait partie de notre quotidien, il embellit nos vies. Et mettre le patrimoine au cœur de la cité, c'est ce que vous proposez, cher Fabien Choné, pour l'hôtel Mezzara.

Je tiens ici à saluer votre engagement, ainsi que celui du Cercle Guimard qui accompagnera cette belle ambition, porteuse de sens, de beauté et d'avenir. Je remercie également l'ensemble des services de l'État - direction de l'immobilier de l'État, services de la préfecture et des Domaines, services de l'administration centrale et de la direction régionale du ministère de la Culture - qui ont travaillé en étroite collaboration pour rendre possible cette étape. Votre sensibilité à l'âme du lieu et votre persévérance sur le dossier ont été décisifs.

Je vous donne donc rendez-vous pour les prochaines étapes du projet et à l'occasion de l'ouverture au public de cette nouvelle destination culturelle parisienne début 2028 !

Je vous remercie.